



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES

Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil : 29 dont 29 sont encore en fonction. Séance du 16 Décembre 2025. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 17 membres, absents excusés ayant donné procuration : 12 membres, absents excusés : 0 membres, absent : 0 membre

POINT N° 553BUDGET PRINCIPAL 2025 : DECISION MODIFICATIVE N° 3

La présente décision modificative au budget principal 2025 propose d'opérer des virements de crédits comme suit :

En dépenses de fonctionnement :

Il est proposé d'inscrire des crédits supplémentaires pour la fourniture d'énergie (+ 80 000 €)

En dépenses d'investissement :

Conformément à la délibération n° 552. du 16/12/2025, l'ajustement des crédits de paiement de l'opération « rénovation de l'école Aalberg » nécessite de diminuer les crédits inscrits initialement au BP2025 de 557 834,37 € (article 238)

En recettes d'investissement :

Il est proposé d'inscrire des crédits supplémentaires à l'article 1641 Emprunt pour 370 000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

ADOpte la décision budgétaire modificative suivante à intervenir sur le Budget principal 2025

Fonctionnement				Investissement			
Dépenses				Dépenses			
Art. 60612	Fct 323	Chap.011	+ 80 000,00 €	Art. 238	Fct 2121	Opér.1811	- 557 834,37 €
Fourniture Energie Electricité				Rénovation de l'école Aalberg			
Art. 023	Fct 01	Chap.023	- 80 000,00 €				
Virement à la section d'invest.							
TOTAL				0,00 €	TOTAL		- 557 834,37 €



Recettes		Recettes	
		Art. 1641 Fct 01 Chap.16 Emprunts et dettes assim.	+ 370 000.00 €
		Art. 021 Fct 01 Chap.021 Virement de section de fonct.	- 80 000.00 €
TOTAL		TOTAL	+ 290 000.00 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

La secrétaire de séance,

Nadège FLORENTZ

La Maire,

Ngéllie HESTIN